

N/REF : 20/09/2024 11H00 C:264214 I:35595

A5P IMMOBILIER

V/Email reçu le Vendredi 20/09/2024 a 11H00

**47 B CHEMIN DU VIEUX CHENE
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : GIF I
299 AV AMBROISE CROIZAT
38920 CROLLES

St Martin-H, le 09 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 299 CROIZAT CROLLES - MAGASIN GIF I

MOTIF : INTERVENIR SUITE RAPPORT DE LA SOCIETE TGA - VERIFIER RESEAU EP ET
SOUTERAIN

Donneur d'ordre : Mme J. FINET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/10/2024 A 10H00
INTERVENTION DEPUIS LE MAGASIN
INTERVENTION AVEC UNE PLUIE TRES FORTE 75 MM D EAU EN 4 HEURES
CONTROLE DE L ENSEMBLES DE REGARD EP
CONTROLE DES EVACUATIONS
ECOULEMENT NORMAL VU LE PERSONNEL SUR PLACE
PAS PLUS D INFORMATION SI IL Y A DES DEBORDEMENTS SUR UNE PARTIE DES
INSTALLATIONS
A CE JOUR AVEC UNE PLUIE TRES FORTE PAS D ANOMALIE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 09/10/24 a 09H14 Mme J. FINET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
TOTAL H.T.				265,35
T.V.A. a 20,00%				53,07
TOTAL T.T.C.En EURO				318,42

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN